



Service régional
des transports de l'Aveyron

Demande de carte de transport scolaire

Établir une demande par élève

ÉLÈVE INTERNE - Lundi et Vendredi

Année scolaire 2018/2019

Joindre impérativement le chèque de 90€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC (ne pas agraffer)

SITUATION	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande		Changement d'adresse : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> Déjà inscrit l'an dernier (interne)	➔	Changement établissement scolaire : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

ÉLÈVE	Nom :	Prénom :
	Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin

PARENTS ou TUTEUR	Nom (*):	Prénom :
	Adresse :	
	Commune :	Code postal :
	Téléphone :	Portable 1 :
	É-mail :	Portable 2 :
	Distance domicile-établissement : km	
	Vous recevrez des SMS, notamment dans le cas de suspension générale de service, sauf si vous cochez cette case ➔ <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Garde alternée		
(*) Si garde alternée, une deuxième demande est à établir par le deuxième parent		

SCOLARITÉ	Nom de l'établissement scolaire :		Commune :		
	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé				
	<i>Précisez les sections et les options, elles servent à déterminer la qualité d'ayant droit</i>				
	<i>Section ou spécialité</i>				
	<input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	<input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> DP6	<input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/> 1 ^e <input type="checkbox"/> T	<input type="checkbox"/> CAP <input type="checkbox"/> Bac Pro	<i>Options obligatoires</i> 1 ^e 2 ^e <i>Options facultatives</i> 1 ^e 2 ^e <i>Langues étudiées</i> Lv1 Lv2 Lv3
	<input type="checkbox"/> Spécialité professionnelle :				

Nom du transporteur utilisé en 2017-2018 :
(si élève interne en 2017-2018)

N° circuit (voir carte de transport 2017-2018) :

→ Point de montée aller : Commune :

→ Point d'arrivée : Commune :

Aller - retour

4 voyages

**Joindre IMPERATIVEMENT le règlement de 90 Euros par chèque à l'ordre du
TRESOR PUBLIC (ne pas agraffer).**

Indiquer au dos du chèque les nom et prénom de l'élève

Adresse : **Maison de la Région - Service régional des transports de l'Aveyron
41-43 rue Béteille – 12000 RODEZ**

J'ai lu et j'accepte le règlement des transports en vigueur pour l'année 2018-2019 sur le territoire de l'Aveyron, consultable sur
www.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire

Date :

Signature du représentant légal :

Si cette partie vous concerne, remplissez l'imprimé SNCF à retirer à la gare

Cadre réservé à l'administration

Numéro de circuit :

90 €

444 € (NAD)

Rejet

**Les informations réglementaires sont consultables sur le site :
www.laregion.fr/transports-aveyron**



Service régional
des transports de l'Aveyron

NOTICE EXPLICATIVE POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

ELEVE INTERNE (*Transport le lundi et le vendredi*)

Les informations réglementaires des transports scolaires en vigueur sur le territoire de l'Aveyron sont consultables sur le site :

laregion.fr/transports-aveyron

- ❶ Imprimé à compléter, à signer et à renvoyer au :

**Maison de la Région
Service Régional des Transports de l'Aveyron
41-43 rue Béteille
12000 RODEZ**

- Remplir impérativement toutes les rubriques
 - Remplir 1 imprimé par élève interne
- ❷ Joindre le règlement correspondant par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC (Indiquer au dos du chèque, le nom et prénom de l'élève. Ne pas agraffer le chèque).

***TOUTE DEMANDE NON ACCOMPAGNÉE DU CHÈQUE NE SERA PAS TRAITÉE.
Aucun remboursement ne sera effectué.***

- ❸ Tarifs du titre de transport (à utiliser pour totaliser le montant dû pour tous vos enfants *internes*).

élève ayant-droit	élève non ayant-droit
90 € pour chaque élève transporté cf. règlement des transports de l'Aveyron	444€ pour les élèves non ayants-droit cf. règlement des transports de l'Aveyron

❹ **Elèves non concernés par cette inscription**

- Les élèves bénéficiant d'un transport relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Les élèves voyageant sur des services SNCF
- Les étudiants poursuivant leurs études après le bac
- Les élèves domiciliés hors du département (inscription dans le département du domicile)

